

Le service technique « Back office » (SEBP) en grève :

Un mouvement légitime, que nous soutenons



Les techniciens du service Back Office (SEBP) ont annoncé un arrêt de travail qui doit débuter le mardi 25 mars 2014 à 8h et prendre fin, en principe, le même jour à 16 h. Dans une lettre adressée à la direction, ils expliquent les raisons de leur colère :

« Ce mouvement fait suite à l'attitude méprisante que nous subissons à l'agence depuis plusieurs mois. En effet, depuis le mardi 7 janvier 2014 vous avez été informé d'un grave dysfonctionnement au sein du service SEBP concernant le traitement inégalitaire dont nous sommes victimes par rapport à nos collègues de SEBL.

A ce jour nous n'avons eu aucune réponse de votre part si ce n'est par l'intermédiaire de notre chef de service et de nos représentants du personnel qui nous ont rapporté que nous n'avions pas à prétendre à une quelconque rétroactivité du préjudice subi depuis mars 2012 (soit pour l'ensemble du service : 90 jours de jours de repos dus) même si le constat évident de la discrimination subie chez SEBP vous a conduit péniblement à nous produire depuis le 1 mars 2014 un planning qui s'aligne enfin sur celui de SEBL.

Notre encadrement et la direction des ressources humaines se sont même permis de parler "d'un cadeau" dont nous aurions été les "heureux bénéficiaires" dans un service déjà "privilegié".

En plus d'être insultante, cette manière de nous répondre est inacceptable. Elle s'ajoute à la longue liste de nos sujets de mécontentement que sont la non application de l'accord que nous avons avec la DSI concernant les conditions d'emménagement au rez-de-chaussée, le non remplacement des collaborateurs absents, la manière absolument discriminante dont est gérée l'équipe au sein du back office, etc ...

Malgré nos multiples appels de règlement du litige à l'amiable, vous avez choisi de nous mépriser. Désormais il nous paraît impossible de participer de manière constructive à un quelconque projet de réorganisation.

Dans ce contexte nous revendiquons la rétroactivité immédiate des jours de repos pour le service SEBP depuis mars 2012 ainsi que la tenue d'une réunion avec une délégation des représentants syndicaux.

L'ensemble des techniciens du service SEBP »

Le syndicat SUD, dont plusieurs adhérents dépendent de ce service, appelle l'ensemble du personnel de l'Agence à soutenir ce mouvement.

Voici quelques informations complémentaires qui permettront à chacun de se faire son opinion sur ce mouvement :

Le SEBP, comme d'autres services techniques, a gravement souffert des mesures prises par la direction au cours des dernières années :

- **Sous-effectifs :** plus de 20 postes de techniciens ont été supprimés à l'Agence dans le cadre de la réorganisation de la DSI (Direction des systèmes d'information), alors que le SEBP est impliqué dans la mise en place d'Iris et doit parallèlement assurer la maintenance de l'ancien système d'exploitation Phase-3.

- **Organisation du travail inadaptée et démotivante** : la spécialisation de certains techniciens a été remplacée il y a quelques années par une organisation « matricielle », instaurant la polyvalence pour tous. La direction admet enfin les effets négatifs de cette organisation, qui doit être révisée dans le cadre de la nouvelle réforme de la DSI, actuellement en cours.
- **Les personnels du SEBP ont été déplacés comme des pions**, au gré des travaux de rénovation du siège. Cinq déménagements en cinq ans !

Or, tous ces facteurs n'ont pas seulement semé la pagaille, mais provoqué des cas de souffrance : en février 2013, le délégué du personnel *SUD* a déclenché une **procédure d'alerte**, prévue par le code du travail, pour attirer l'attention de la direction sur la situation grave d'un technicien.

Rompant avec sa traditionnelle attitude de **déni de la souffrance**, la direction a mandaté une psychologue du travail pour enquêter. Après avoir interviewé la quasi-totalité des ouvriers et cadres du service (sur la base du volontariat), elle a présenté en septembre dernier un rapport au CHSCT, constatant de graves problèmes et une réelle souffrance au SEBP.¹

C'est dans ce contexte général que la découverte d'une **inégalité de traitement** par rapport à d'autres techniciens a mis le feu aux poudres au sein du SEBP. En effet, interpellée lors de la réunion des délégués du personnel de février, la direction a reconnu l'inégalité de traitement et annoncé un « *réajustement temporaire (...) jusqu'à la fin de la réorganisation actuelle de la DSI* », mais **sans rétroactivité**.²

***SUD* demande à la direction de concrétiser les mesures pour améliorer les conditions de travail ; elle doit enfin trouver une solution pour le technicien qui est à l'origine de l'alerte et qui est en arrêt maladie depuis un an ; elle doit apaiser le climat social en réparant l'inégalité de traitement entre salariés, y compris rétroactivement.**

Nous rappelons aussi que l'inspecteur du travail a demandé de mettre la situation du SEBP à l'ordre du jour du prochain CHSCT.

Alors que le PDG va prochainement annoncer les « scénarios » visant à réaliser des économies sur le dos du personnel, nous devons éviter de nous laisser diviser.

Plus que jamais, tous ensemble !

Paris, le 24 mars 2014

***SUD*-AFP (Solidaires - Unitaires - Démocratiques)**

¹ Cf. non-réponse de la direction à la demande n°4, DPTA du 23 octobre 2013 :

<http://asap.afp.com/asap/document/24494f13-cb85-41c0-a0cc-0096f20886b8>

² Voir la réponse écrite à la demande n°2, DPTA du 7 février 2014 :

(<http://asap.afp.com/asap/document/5d76c482-1e42-49d6-8afe-927365a7fddb>)